



**LA CHAPELLE
SUR ERDRE**

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents : 30
Absents : 3
Pouvoirs : 2
Votants : 32

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 03 février à 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 janvier 2025, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Laurent GODET, Maire.

Étaient présents :

Laurent GODET
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSÉ
Noëlle CORNO
Muriel DINTHEER
Laurent BREZAC
Camille BRANCHEREAU
Eric NOZAY
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINE
Claude LEFORT
Denis BRIANT
Jean-Pierre GUYONNAUD
Anne OLIVIER
Sylvie LAJEANNE

Charlotte PERCHER
Marc FLEURY
Frédéric CHATELLIER
Nathalie LEBLANC
Isabelle LE HEIN
Martin MOTTET
Thérèse TRESPEUCH
Fabrice ROUSSEL
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA MBEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents :

Philippe RODRIGUES

Avaient donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Philippe LE DUAULT à Jean-Noël LEBOSSÉ, Oscar NAVARRO à Marc FLEURY.

Marc FLEURY a été élu Secrétaire de Séance.

DL_2025_02_21 - Subventions aux associations 2025

Madame CORNO expose :

Après instruction des demandes formulées par les associations sur la base d'un dossier de demande de subvention téléchargeable à partir du site Internet de la Ville, le Conseil Municipal doit procéder à l'individualisation des subventions qui seront accordées à chaque association au titre de l'exercice budgétaire 2025. Les associations sont identifiées à partir de leur numéro de SIRET fourni à la Ville au moment où elles formulent leur demande de subvention.

Il est rappelé que les subventions versées à des associations au titre d'un exercice budgétaire font l'objet d'une publication a posteriori, sur le site Internet de la Ville, avant le 31 mars de l'année qui suit, conformément au décret n°2006-887 du 17 juillet 2006 relatif à la publication par voie électronique des subventions versées aux associations.

Selon les dispositions de l'article L.2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, « *sont illégales les délibérations approuvées par un ou plusieurs membres du Conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires* ».

En conséquence :

- Mesdames Noëlle CORNO, Muriel DINTHEER, Isabelle LE HEIN, Sylvie LAJEANNE et Messieurs Laurent Godet, Eric NOZAY et Erwan BOUVAIS ne prennent pas part au vote pour les subventions proposées pour l'AMEG
- Mme Annie LE GAL LA SALLE ne prend pas part au vote pour les subventions proposées pour l'Atelier de l'Erdre
- Mesdames Muriel DINTHEER, Charlotte PERCHER, Isabelle LE HEIN, Sylvie LAJEANNE, Annie LE GAL LA SALLE et Messieurs Laurent Godet, Jean-Pierre GUYONNAUD, Denis BRIANT et Frédéric CHATELLIER ne prennent pas part au vote pour les subventions proposées pour l'OMCRI
- Messieurs Laurent BREZAC, Frédéric CHATELLIER et Erwan BOUVAIS ne prennent pas part au vote pour les subventions proposées pour l'OMS
- Mme Sylvie LAJEANNE ne prend pas part au vote pour la subvention proposée pour l'UACE

Après avoir entendu ce rapport :

Vu l'avis de la Commission Ressources en date du 20 janvier 2025 ;

Vu la demande par le Groupe « La Chapelle en Action » de voter de manière dissociée les subventions pour la Compagnie La Salamandre ;

Le Conseil Municipal :

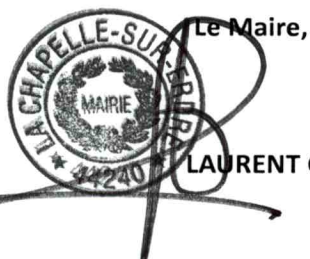
- **ACCORDE à l'unanimité, au titre de l'exercice budgétaire 2025, les montants de subventions aux associations fixés dans le tableau ci-joint hormis pour la Compagnie La Salamandre ;**
- **ACCORDE à la majorité par 25 voix pour et 7 voix contre (Erwan BOUVAIS, Annie LE GAL LA SALLE, Christophe BOUVIER-BRAULT, Myriam BASOSILA MBEWA, Christian GUILLEMINEAU, Bénédicte de LANTIVY, Sébastien ROUSSEL), au titre de l'exercice budgétaire 2025, le montant de subvention fixé dans le tableau ci-joint à la Compagnie La Salamandre ;**

- **ACTE le principe d'une provision pour subvention de 1 500 €, dont les crédits seront inscrits sur le compte CULT-048-6574831 lors du vote du budget, afin de pouvoir l'affecter en cours d'année à une grande cause humanitaire en fonction des événements ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à leur versement par anticipation sur le vote du budget primitif, afin de ne pas mettre la trésorerie des associations sous tension ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Le secrétaire de séance,



MARC FLEURY



Le Maire,

LAURENT GODET

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à partir de la date soit de transmission en Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – BP 2025

Tableau d'arbitrage final

Envoyé en préfecture le 12/02/2025
 Reçu en préfecture le 12/02/2025
 Publié le 12/02/2025
 ID : 044-214400350-20250203-DL_2025_02_21_2-DE



Imputation budgétaire en M57 (à partir de 2024)	Associations bénéficiaires (nom statutaire)	Rappel de la subvention 2024	Subvention 2025	Objet de la subvention 2025	DEPORT DES ELUS AU MOMENT DU VOTE
PERS – 020D – 6574810	Amicale du Personnel	11 000 €	11 000 €	Fonctionnement courant	
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE HUMAINES (DIRESS)		11 000 €	11 000 €		
DAT – 020T – 6574810	Au Pas des Siècles	500 €	500 €	Fonctionnement courant (activités de l'association)	
		500 €	500 €		
TOTAL SUBVENTIONS DIRECTION AMÉNAGEMENT ET TRANSITIONS (DAT)		500 €	500 €		
ENVT – 7211 – 6574810	Association du Jardin au Paysage Ligue de la protection des oiseaux (LPO) SPA de Loire Atlantique (société protectrice des animaux) Société Communale de Chasse de la Chapelle-sur-Erdre Amicale des Chasseurs de Mouline Les jardins de Beausoleil	0 € 500 € 160 € 550 € 100 € 500 €	0 € 500 € 160 € 550 € 100 € 500 €	Fonctionnement courant Fonctionnement courant Fonctionnement courant Fonctionnement courant Fonctionnement courant Fonctionnement courant	
		2 310 €	1 810 €		
ENVT – 7211 – 6574811	Ligue de la protection des oiseaux (LPO) Compostri Les jardins de Beausoleil	300 € 2 000 € 700 €	300 € 2 000 € 0 €	projet : suivi de la vie faune sur la commune financement conventionnel (convention 2023 /2026) projet : achat de 4 réserves d'eau, serres et de petits matériels de jardinage	
		3 000 €	2 300 €		
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE ENVIRONNEMENT		5 310 €	4 110 €		
DDU – 020K – 6574810	Subvention fonctt courant à la Ferme Chapelaine	1 000 €	0 €	Fonctionnement courant	
DDU – 020K – 6574810	Subvention à l'association Le TransiStore pour l'activité recyclerie	25 000 €	25 000 €	Fonctionnement courant de l'activité ressourcerie (convention 2022-2024 – article 5)	
DDU – 020K – 6574830	Subvention à l'association Le TransiStore pour le café associatif	1 000 €	1 000 €	Fonctionnement du café associatif (convention 2022-2024 – article 7)	
DDU – 020K – 6574830	Ferme Chapelaine – subvention pour action « Petit Déj' chapelain	1 000 €	0 €	Frais d'organisation du petit déj' chapelain (pilotage service DDU)	
DDU – 020K – 6574830	Association Lézards au Jardin	1 000 €	1 000 €	Subvention pour activités annuelles au jardin des Hespérides	
TOTAL SUBVENTIONS MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE		29 000 €	27 000 €		
Subventions prévention santé :					
SOLI – 410 – 6574810	Association pour le Don de Sang Bénévole	150 €	150 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	A.N.P.A.A. 44	200 €	200 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	Association Régionale des mutilés de la Voix des Pays de la L	100 €	100 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	ENTRAID'ADDICT44	0 €	250 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	France Adot 44	200 €	200 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	France Alzheimer 44	200 €	200 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	J.A.L.M.A.L.V.	300 €	300 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	Planning familial	500 €	500 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	SOS AMITIE	150 €	150 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	SOLIPSY	0 €	250 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	UNAFAM – Loire-Atlantique	400 €	400 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	VIE Libre – Addictions alcool	300 €	200 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	Pompiers humanitaires du GSCF	0 €	100 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 410 – 6574810	Pompiers de Nantes Nord_ Orvault	0 €	100 €	Fonctionnement courant	
Subventions handicap :					
SOLI – 425 – 6574810	Association « collectif T'Cap »	1 500 €	1 500 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 425 – 6574810	Association L'AMIL'ANE	100 €	100 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 425 – 6574810	A.P.F. France Handicap (Fonctionnement)	600 €	300 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 425 – 6574830	A.P.F. France Handicap (Projet)	0 €	300 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 425 – 6574810	A.P.R.A. (Association Parents Résidents Amis Maison Accueil Spécialisée)	80 €	80 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 425 – 6574810	Association Valentin HAÛY	250 €	0 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 425 – 6574810	Bibliothèque sonore	140 €	140 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 425 – 6574810	Fédération des Malades et Handicapés (Fonctionnement)	100 €	100 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 425 – 6574830	Fédération des Malades et Handicapés (Projet)	0 €	100 €	Animation d'ateliers, espaces de liberté et d'expression pour une trentaine d'adultes en situation de handicap	
SOLI – 425 – 6574810	Les Amis de la M.A.S	100 €	100 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 425 – 6574810	Un copain comme les autres (Fonctionnement)	400 €	400 €	Fonctionnement courant	
SOLI – 425 – 6574830	Un copain comme les autres (projet)	600 €	600 €	Projet : Création d'un spectacle de danse avec les chorégraphes Claude Brumachon et Benjamin Lamardre avec la compagnie « nous la peau »	
SOLI - 425 – 6574830	IEM de la Buissonnière (projet)	0 €	500 €	Projet : Aide à l'acquisition d'une balance adaptée	
Subventions fonctionnement action sociale :					
SOLI – 428 – 6574810	SOLIDARITES MIGRANTS – La Chapelle sur Erdre	500 €	500 €		

Imputation budgétaire en M57 (à partir de 2024)	Associations bénéficiaires (nom statutaire)	Rappel de la subvention 2024	Subvention 2025	Objet de la subvention 2025
Subventions séniors :				
SOLI – 4238 – 6574830	Club amitiés loisirs : remboursement de frais pour encadrer la sortie annuelle aux Folles Journées à Nantes	1 300 €	400 €	
SOLI – 4238 – 6574830	Résidence Bel Air – Groupe VYV	0 €	500 €	
Subventions Emploi :				
EMPLOI – 65 – 6574830	A2R	0 €	500 €	Subvention exceptionnelle (aide à l'acquisition d'un véhicule)
TOTAL SUBVENTIONS ACTION SOCIALE		8 470 €	9 220 €	
ADMG – 024 – 6574810	Le Souvenir français	200 €	200 €	Cérémonies commémoratives
	Les Messagers du Cens	200 €	200 €	Cérémonies commémoratives (fourniture de colombes)
	Amicale de Châteaubriant Voves Rouillé	200 €	200 €	Cérémonies commémoratives
	UNC	500 €	500 €	
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE ADMINISTRATION GENERALE		1 100 €	1 100 €	
DIREP – 338B - 6574811	Maison Pour Tous (MPT) – centre socio-culturel	57 700 €	57 700 €	Fonctionnement courant
TOTAL SUBVENTIONS DIREP		57 700 €	57 700 €	
PEL – 020S – 6574810	ECOPOLE	30 542 €	30 542 €	Financement conventionnel
TOTAL SUBVENTIONS PROJET EDUCATIF LOCAL		30 542 €	30 542 €	
SCOL – 201 – 6574810	Amicale laïque de Gesvrine	585 €	0 €	Fin de l'aide à l'achat des dictionnaires CM2
	Amicale laïque de Mazaire	522 €	0 €	Fin de l'aide à l'achat des dictionnaires CM2
	Association des Parents d'Elèves (APE) de Beausoleil	612 €	0 €	Fin de l'aide à l'achat des dictionnaires CM2
	Amicale laïque de Blanchetière	315 €	0 €	Fin de l'aide à l'achat des dictionnaires CM2
		2 034 €	0 €	
SCOL – 211B – 6574800	OGEC Saint Michel (École maternelle privée)	283 662 €	294 378 €	Financement conventionnel
SCOL – 212B – 6574800	OGEC Saint Michel (École élémentaire privée)	132 928 €	124 155 €	Financement conventionnel
SCOL – 281B – 6574800	OGEC Saint Michel (Restauration scolaire école privée)	2 500 €	2 275 €	Financement conventionnel
SCOL – 284B – 6574800	OGEC Saint Michel (classes de découverte école privée)	2 734 €	2 670 €	Financement conventionnel
		421 824 €	423 478 €	
SCOL – 211B-6574810	Forfait communal des élèves scolarisés en école Diwan	1 751 €	1 806 €	1 élève de maternelle (application du principe de parité comme avec l'OGEC)
		1 751 €	1 806 €	
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE ACTION SCOLAIRE		425 609 €	425 284 €	
ENFA – 4228B – 6574810	Association « Les Petits Lutins Chapelains » (association des Assistantes Maternelles Agréées chapelaines)	492 €	492 €	Fonctionnement courant
		492 €	492 €	
ENFA – 4222D – 6574811	Crèche Les Petits Queniaux	84 000 €	84 000 €	
ENFA – 4222E – 6574811	Crèche Les Petits Pas du Ploreau	55 000 €	55 000 €	
		139 000 €	139 000 €	
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE PETITE ENFANCE		139 492 €	139 492 €	
JEUN – 338D – 6574810	Subventions aux associations dans le cadre du dispositif « aide aux loisirs pour tous » auprès des jeunes de moins de 18 ans (gestion PIJ)	18 000 €	15 000 €	Provision qui sera individualisée en cours d'année en Conseil Municipal (fonction de la remontée des « bons accès aux loisirs » utilisés par les familles bénéficiaires auprès des associations chapelaines.
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE JEUNESSE (PIJ)		18 000 €	15 000 €	
ASSO – 024 – 6574810	A3C (association des commerçants du centre-ville chapelain) : fonctionnement courant	2 000 €	2 000 €	Subvention pour le soutien à l'organisation des animations proposées par l'association dans le centre-ville (Noël, Rdv du Parc, Fête des mères...)
ASSO – 024 – 6574831	A3C (association des commerçants du centre-ville chapelain) : subvention exceptionnelle	1 500 €	1 500 €	Subvention exceptionnelle dans le cadre de l'opération des « bons cadeaux » à gagner au Téléthon utilisables dans les commerces du centre-ville (opération relancée par les commerçants aux Chapelains depuis 2024).
ASSO – 024 – 6574810	UACE (Union des associations de la Chapelle sur Erdre)	700 €	700 €	Subvention pour le soutien à l'organisation de la Foire a tout et la Vitrine des associations.
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE VIE ASSOCIATIVE (ASSO)		4 200 €	4 200 €	
CULT – 048 – 6574810	Comité de Jumelage avec Bychawa (Pologne)	400 €	400 €	Fonctionnement courant (adhésion/assurance/frais administratifs / frais bancaires)
CULT – 048 – 6574810	Comité de Jumelage avec Ianca (Roumanie)	400 €	400 €	Fonctionnement courant (adhésion/assurance/frais administratifs / frais bancaires)
TOTAL SUBVENTIONS JUMELAGES		800 €	800 €	
CULT – 048 – 6574830	Comité de jumelage Ianca (Roumanie) La Chapelle/Erdre	0 €	0 €	Pas de demande pour 2025 – Les projets prévus en 2024 sont reportés en 2025 et sont financés par les subventions déjà versées.
	Comité de jumelage de la Chapelle/Erdre avec Bychawa (Pologne)	0 €	0 €	Pas de demande pour 2025 – Les projets prévus en 2024 sont reportés en 2025 et sont financés par les subventions déjà versées.

Sylvie LAJEANNE

Imputation budgétaire en M57 (à partir de 2024)	Associations bénéficiaires (nom statutaire)	Rappel de la subvention 2024	Subvention 2025	Objet de la subvention 2025	
	Association France Palestine Solidarité (AFPS)	3 000 €	3 000 €	Objet : soutien du fonctionnement de la Maison chaleureuse dans le camp de réfugiés de Jénine (Cisjordanie). Cette structure accueille les familles et notamment les enfants. Ce soutien est essentiel dans ce contexte d'urgence économique et sanitaire	
	Inti	1 500 €	1 500 €	Objet : pérennisation du projet de cuisson solaire en Bolivie	
	Enfants du Rwanda	2 200 €	2 200 €	Objet : poursuite du projet de soutien au groupe scolaire de Tare (Rwanda), frais de cantine et de scolarisation de jeunes	
	Phenix Humanitaire International	700 €	700 €	Objet : envoi d'un container de matériel médical au centre de formation de Vélingara (Sénégal)	
	L'OMCRI		500 €	Objet : organisation du festival FESTISOL (novembre) et participation à l'évènement PAM (mars)	Muriel DINTHEER, Charlotte PERCHER, Isabelle LE HEIN, Sylvie LAJEANNE, Annie LE GAL LA SALLE, Laurent GODET, Jean-Pierre GUYONNAUD, Denis BRIANT et Frédéric CHATELLIER
TOTAL SUBVENTIONS COOPERATION DECENTRALISEE		13 612 €	7 900 €		
CULT – 048 – 6574831	Provision pour subvention aide pour catastrophes naturelles et crises humanitaires	1 500 €	1 500 €	Provision pour subvention annuelle, dont les crédits seront affectés à une grande cause humanitaire en fonction des événements par délibération en Conseil Municipal en cours d'année.	
TOTAL SUBVENTIONS AIDE URGENGE INTERNATIONALE		1 500 €	1 500 €		
CULT – 311A – 6574811	AMEG (école de musique)	129 000 €	129 000 €	Financement conventionnel	Noëlle CORNO, Muriel DINTHEER, Isabelle LE HEIN, Sylvie LAJEANNE, Laurent GODET, Eric NOZAY et Erwan BOUVAIS
TOTAL SUBVENTIONS EXPRESSION MUSICALE ET ARTISTIQUE		129 000 €	129 000 €		
CULT – 30C – 6574830	Le COCHER	500 €	0 €	La demande de subvention ne répond pas aux critères d'attribution des subventions	
	Atelier de l'Erdre	1 300 €	1 300 €	Objet : organisation de l'exposition annuelle de peinture à Capellia, en avril/mai 2025	Annie LE GAL LA SALLE
	AMEG	750 €	750 €	Objet : mise en place d'ateliers d'expression musicale (voix et percussion) Musicap, ouverts aux personnes en situation de handicap (jeune et adulte)	Noëlle CORNO, Muriel DINTHEER, Isabelle LE HEIN, Sylvie LAJEANNE, Laurent GODET, Eric NOZAY et Erwan BOUVAIS
	OMCRI	300 €	400 €	Objet : organisation d'une saison thématique (2025/26)	Muriel DINTHEER, Charlotte PERCHER, Isabelle LE HEIN, Sylvie LAJEANNE, Laurent GODET, Jean-Pierre GUYONNAUD, Denis BRIANT et Frédéric CHATELLIER
	L'Amicale Laïque de Gesvrine	3 000 €	3 000 €	Objet : organisation du festival de musique WestErdre à Gesvrine en septembre 2025	
	Au pas des siècles	0 €	400 €	Objet : achat de documentation et livres pour leur exposition	
	Hamadryade danser l'indicible	500 €	400 €	Objet : participation aux frais d'organisation d'un spectacle à Capellia	
	La pépinière du théâtre chapelain	0 €	400 €	Objet : participation aux frais d'organisation d'un spectacle à Capellia	
	2LC Chap	0 €	400 €	Objet : participation aux frais d'organisation d'un spectacle à Capellia	
TOTAL SUBVENTIONS PROJETS CULTURELS		7 550 €	7 050 €		
CULT – 30C – 6574810	OMCRI	400 €	400 €	Financement conventionnel	Muriel DINTHEER, Charlotte PERCHER, Isabelle LE HEIN, Sylvie LAJEANNE, Laurent GODET, Jean-Pierre GUYONNAUD, Denis BRIANT et Frédéric CHATELLIER
	La Chapelaine Bibliothèque	1 900 €	1 900 €	Financement conventionnel	
	Centre d'Histoire du Travail	160 €	125 €	Fonctionnement courant	
	Amnesty International	125 €	125 €	Fonctionnement courant	
	Ligue des Droits de l'Homme	80 €	125 €	Fonctionnement courant	
	L'Atelier de l'Erdre	1 500 €	1 500 €	Financement conventionnel	Annie LE GAL LA SALLE
	Amis du musée de la résistance	400 €	400 €	Fonctionnement courant	
	Les relais de la mémoire	300 €	300 €	Objet : participation aux frais de voyage sur des lieux de mémoire offert aux lauréats du CNRD 2025 (concours national de la résistance et de la déportation)	
	L'OPLB (office public de la langue bretonne)	1 000 €	1 000 €	Adhésion à la charte - niveau 1 – depuis 2019. Convention qui a été renouvelée en 2022, pour 3 ans, jusqu'en 2024.	
TOTAL SUBVENTIONS POUR ACTIVITES CULTURELLES		5 865 €	5 875 €		
CAPE – 311B – 6574811	Subvention pour activités à Compagnie La Salamandre (participation à la préparation du Festival Saperlipuppet organisé les années paires)	15 000 €	18 000 €	Financement conventionnel (convention 2025 à 2028) : 15000 € de subvention annuelle pour l'organisation du festival Saperlipuppet (article 13-1) 3000 € de subvention tous les 2 ans (les années impaires) pour mise en place de projets d'action culturelle sur le territoire chapelain : (article 13-2) : un parcours artistique et culturel marionnette et un stage amateur sur l'année.	
TOTAL SUBVENTIONS POUR ACTIVITES LA SALAMANDRE		15 000 €	18 000 €		
TOTAL SUBVENTIONS CULTURE (CULT)		173 327 €	170 125 €		
SPOR – 30A-6574810	ACC Athlétisme	5 427 €	5 528 €		
SPOR – 30A-6574810	ACC Cyclisme	2 751 €	2 482 €		
SPOR – 30A-6574810	ACC Football	12 991 €	15 584 €		
SPOR – 30A-6574810	ACC Gymnastique	4 545 €	4 237 €		
SPOR – 30A-6574810	ACC Judo Jujitsu Taiso	4 865 €	4 380 €		
SPOR – 30A-6574810	ACC Marche	275 €	249 €		
SPOR – 30A-6574810	ACC Pétanque	337 €	429 €		
SPOR – 30A-6574810	ACC Ski	458 €	516 €		
SPOR – 30A-6574810	ACC Volley	1 436 €	1 590 €		
SPOR – 30A-6574810	Chapelaine Handball	6 487 €	7 286 €		
SPOR – 30A-6574810	Chapelaine Karaté	1 256 €	1 142 €		
SPOR – 30A-6574810	Chapelaine Tennis de table	1 551 €	1 708 €		
SPOR – 30A-6574810	AMC2 (Aéro Modélisme)	593 €	485 €		
SPOR – 30A-6574810	ANCRE	8 323 €	8 320 €		
SPOR – 30A-6574810	A.S. Beauregard	1 871 €	1 861 €		
SPOR – 30A-6574810	A.S. Coutancière	1 589 €	1 722 €		
SPOR – 30A-6574810	A.C.C. Kung Fu	1 296 €	860 €		
SPOR – 30A-6574810	Badminton Club de l'Erdre	7 312 €	5 644 €		
SPOR – 30A-6574810	Capell'Yoga	675 €	604 €		
SPOR – 30A-6574810	Erdre Basket Club	10 851 €	12 049 €		
SPOR – 30A-6574810	Nantes Métropole Futsal	7 745 €	8 988 €		
SPOR – 30A-6574810	Les Mustangs	7 711 €	7 505 €		
SPOR – 30A-6574810	Roseau Ouest	0 €	453 €		
SPOR – 30A-6574810	Spéléo Club Chapelain	278 €	351 €		
SPOR – 30A-6574810	Tennis Erdre Chapelain	7 564 €	6 922 €		



Imputation budgétaire en M57 (à partir de 2024)	Associations bénéficiaires (nom statutaire)	Rappel de la subvention 2024	Subvention 2025	Objet de la subvention 2025	DEPORT DES ELUS AU MOMENT DU VOTE
SPOR – 30A-6574810	Association Top-Forme	4 194 €	4 397 €		
SPOR – 30A-6574810	XV Erdre	9 738 €	10 122 €		
SPOR – 30A-6574810	Energies du Souffle (Les)	0 €	172 €		
SPOR – 30A-6574810	OMS	4 000 €	4 000 €		Laurent BREZAC, Frédéric CHATELLIER et Erwan BOUVAIS
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT COURANT DES CLUBS		116 119 €	119 586 €		
SPOR – 30A-6574812	Aide à l'emploi ACC Football	1 250 €	625 €	Convention (année 3 sur 3)	
SPOR – 30A-6574812	Aide à l'emploi ACC Gymnastique	1 250 €	625 €	Convention (année 3 sur 3)	
SPOR – 30A-6574812	Aide à l'emploi Badminton Club de l'Erdre	2 500 €	1 250 €	Convention (année 2 sur 3)	
SPOR – 30A-6574812	Aide à l'emploi XV de l'Erdre	0 €	2 500 €	Convention qui sera à signer en 2025 (année 1 sur 3)	
SPOR – 30A-6574812	Aide à l'emploi OMS	8 850 €	11 000 €	Convention 2025-2027	Laurent BREZAC, Frédéric CHATELLIER et Erwan BOUVAIS
TOTAL SUBVENTIONS POUR EMPLOI AIDES DANS LES CLUBS		13 850 €	16 000 €		
TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SPORTIVES fonctionnement général (30A)		129 969 €	135 586 €	Colonne D = propositions OMS sur la base des dossiers de demande	
SPOR – 338A – 6574810	ANCRE : subvention de soutien à l'activité sur l'Erdre	6 000 €	6 000 €	Financement conventionnel	
TOTAL SUBVENTIONS ÉCOLE DE VOILE (338A)		6 000 €	6 000 €		
	Subvention anniversaire				
SPOR – 326 – 6574810	ACC Athlétisme	6 000 €	6 500 €	Cross + meeting + anniversaire	
SPOR – 326 – 6574810	ACC Football	2 600 €	1 600 €	Trophée de l'Erdre (1600€) Pas d'anniversaire (-1000€)	
SPOR – 326 – 6574810	ACC Gymnastique	1 000 €	0 €	Pas d'anniversaire (-1000€)	
SPOR – 326 – 6574810	ACC Pétanque	0 €	500 €	Anniversaire = 500 €	
SPOR – 326 – 6574810	ANCRE	0 €	500 €	Anniversaire = 500 €	
SPOR – 326 – 6574810	Chapelaine Handball	2 500 €	0 €	Trophée Patrick (-1500€) Pas d'anniversaire (-1000€)	
SPOR – 326 – 6574810	Chapelaine Tennis de table	1 000 €	1 000 €	Tournoi National	
SPOR – 326 – 6574810	Nantes Métropole Futsal	1 600 €	0 €	Pas d'événement sur le territoire chapelain en 2024. Pas de date annoncée en 2025.	
SPOR – 326 – 6574810	Mustangs Roller Skate	1 000 €	0 €	Pas d'anniversaire (-1000€)	
SPOR – 326 – 6574810	Raptors de l'Atlantique	0 €	1 000 €	Nouvelle manifestation pérenne : championnat de France de baby-foot	
SPOR – 326 – 6574810	OMS	2 500 €	0 €	Pas d'opération Handichap en 2025	Laurent BREZAC, Frédéric CHATELLIER et Erwan BOUVAIS
SPOR – 326 – 6574810	Provision pour autres manifestations exceptionnelles	1 500 €	1 500 €	Provision à affecter par délibération en Conseil Municipal en cours d'année.	
TOTAL SUBVENTIONS MANIFESTATIONS SPORTIVES (326)		19 700 €	12 600 €		
SPOR – 321 – 20421	Subvention pour acquisition de matériel sportif par le club de ping-pong (association La Chapelaine Tennis de Table)	3 995 €	0 €	Pas de subvention d'équipement en 2025	
TOTAL SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT		3 995 €	0 €		
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE DES SPORTS (SPOR)		159 664 €	154 186 €		
TOTAL GÉNÉRAL		1 063 914 €	1 049 459 €		
Total hors convention : OGEC, AMEG, QUENIAUX, PLOREAU, MPT, ECOPOLE, TRANSISTORE		260 848 €	244 739 €		

NB : toute subvention doit préalablement faire l'objet d'une demande par écrit des dirigeants de l'association.